

Programme de contestation judiciaire – Droits de la personne

Formulaire de demande de financement pour une intervention juridique

Le masculin grammatical est utilisé de façon inclusive et fait référence au genre humain dans toutes ses dimensions.

| | |
|--|--|
| Nom du demandeur de financement : | |
|--|--|

Coordonnées du demandeur :

| | |
|---|--|
| Adresse : | |
| Téléphone : | |
| Adresse courriel : | |
| Pronoms à utiliser dans les communications (optionnel): | |

| | |
|--|--|
| Date de soumission de la demande : | |
| Date alternative de prise d’effet du financement (si souhaitée) : | |

| |
|--|
| Expliquez brièvement les circonstances qui nécessitent une date de financement autre que la date à laquelle le PCJ a reçu votre demande : |
| |

Cochez la case qui s’applique à vous :

- Vous êtes une **personne** dont les droits de la personne visés par le PCJ ont pu être violés
- Vous êtes un **groupe** dont les droits de la personne visés par le PCJ ont pu être violés
- Vous êtes un **organisme à but non lucratif** qui représente une personne ou un groupe dont les droits de la personne visés par le PCJ ont pu être violés

Cochez la case ou les cases indiquant le type de financement que vous demandez au PCJ pour l’intervention :

- Autorisation d’intervenir (max. 10 000 \$)
- Intervention (max. 40 000 \$)

Avez-vous déjà déposé une demande d'autorisation d'intervenir dans cette affaire?

- Oui Non Je suis intervenant de plein droit

Avez-vous déjà obtenu l'autorisation de la cour pour intervenir?

- Oui Non Décision pas encore rendue

Si vous avez répondu « Oui » à l'une ou l'autre des questions précédentes, veuillez fournir une copie des documents déposés auprès de la cour et, le cas échéant, la décision de la cour sur l'autorisation d'intervenir.

Cochez la case ou les cases indiquant les droits de la personne financés par le PCJ s'appliquant à votre demande :

- Article 2 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (libertés fondamentales, y compris la liberté de conscience et de religion, d'expression, de réunion pacifique et d'association)
- Article 3 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (droits démocratiques)
- Article 7 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne)
- Article 15 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (droit à l'égalité)
- Article 27 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (multiculturalisme)
- Article 28 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (égalité des sexes)

Décrivez les options de financement que vous avez explorées et votre besoin d'un soutien financier pour mener votre cause.

Avez-vous consulté ou prévoyez-vous consulter un avocat pour ce dossier? Si oui, veuillez décrire toute forme d'assistance juridique que vous avez obtenue, et nous indiquer si un avocat vous a assisté dans la préparation de la présente demande (veuillez noter que l'assistance d'un avocat n'est pas requise pour soumettre une demande de financement).

Décrivez brièvement les faits et la ou les questions juridiques de la cause type dans laquelle vous comptez intervenir (veuillez fournir le nom de la cause ou la citation du dossier si disponible, ou le nom des parties et le niveau de tribunal).

Décrivez comment votre intervention soulève des arguments importants qui n'ont pas été traités en substance dans la cause type par les parties ou un autre intervenant, et comment votre intervention pourrait faire valoir et clarifier l'un des droits de la personne visés par le PCJ.

Décrivez comment la cause revêt une importance nationale.

Le PCJ ne peut financer que les contestations en droit de la personne contre les lois, les politiques ou les pratiques fédérales. Décrivez comment votre cause satisfait ce critère.

Formulaire de prévisions budgétaires – Intervention et autorisation d’intervenir

Veillez noter que le Formulaire de prévisions budgétaires est obligatoire pour tous demandeurs. Le Comité d’experts n’examinera pas les demandes qui ne sont pas accompagnées du Formulaire de prévisions budgétaires complété.

Dans la première colonne, veuillez indiquer la somme des dépenses prévues dans chaque catégorie pour l’intervention, même si le total est supérieur au montant demandé au PCJ. Dans la seconde colonne, veuillez indiquer le montant de financement demandé du PCJ dans chaque catégorie (la somme ne peut pas dépasser le maximum disponible*) :

| Catégories de dépenses admissibles** | Somme des dépenses prévues | Financement demandé au PCJ |
|--|----------------------------|----------------------------|
| Coûts liés à l’autorisation d’intervenir | \$ | \$ |
| Frais juridiques (recherche, rédaction, preuve, etc.) | \$ | \$ |
| Coûts liés à l’audience | \$ | \$ |
| Frais externes (consultants, preuve d’experts, etc.) | \$ | \$ |
| Débours (copies, transcription, frais judiciaires, etc.) | \$ | \$ |
| Frais administratifs (voyage et hébergement, etc.) | \$ | \$ |
| Autres coûts liés à l’intervention | \$ | \$ |
| Total | \$ | \$ |

Les demandeurs doivent déclarer toutes autres sources de financement ou de contribution qu’ils ont reçus ou qu’ils comptent recevoir pour l’intervention. Veuillez indiquer toutes sources de contribution autre que le PCJ :

| Sources de financement (autres que le PCJ) | Contribution pécuniaire | Contribution en nature |
|--|-------------------------|------------------------|
| | \$ | \$ |
| | \$ | \$ |
| | \$ | \$ |
| | \$ | \$ |
| | \$ | \$ |
| | \$ | \$ |
| | \$ | \$ |
| | \$ | \$ |
| Total | \$ | \$ |

*Montants maximums disponibles par catégorie de financement :

- Demande d’autorisation d’intervenir : 10 000 \$
- Intervention: 40 000 \$

**Pour une liste détaillée de dépenses admissibles, veuillez consulter les [Lignes directrices](#).

Sondage : Niveau de satisfaction concernant les services du PCJ (facultatif)

Comment avez-vous entendu parler du PCJ?

- Internet
- Annonce ou publicité imprimée
- Dépliant ou brochure
- Bouche à oreille
- Autre

Avez-vous trouvé toute l'information recherchée sur le site Web du PCJ?

- Oui
- Non
- L'information était partielle

L'information sur le site Web est-elle facile à trouver?

- Oui
- Non
- J'ai eu de la difficulté à trouver l'information

L'information sur le site Web est-elle facile à comprendre?

- Oui
- Non
- J'ai eu de la difficulté à comprendre certaines informations sur le site Web

Est-ce que le personnel du PCJ a bien répondu à vos questions?

- Oui
- Non
- Partiellement
- Je n'ai pas posé de question

Comment pouvons-nous améliorer le site Web du PCJ ?

Comment pouvons-nous améliorer nos services?

Pour nous permettre de mieux vous servir, merci de nous faire part de vos commentaires et suggestions.